

## Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : Je vous souhaite la bienvenue à toutes et à tous. Y a-t-il des observations par rapport au compte rendu du dernier conseil ? Je n'en vois pas. Nous avons largement le quorum ; le secrétaire de séance pourrait être Abdel GHEZALI. La séance est donc ouverte.

Je voulais vous dire que Françoise FELLMANN n'est pas là ce soir parce que sa maman est très très mal. Je lui ai transmis tout à l'heure toute mon amitié.

Le rapport n° 31 «Renouvellement du marché des correspondants de nuit» sera abordé en fin de séance car Frédéric ALLEMANN qui doit le présenter me représente actuellement à une réunion en Préfecture.

Tout d'abord je veux souhaiter la bienvenue aux jeunes de la classe de 2<sup>ème</sup> année de BTS Assistant de Manager du Lycée Pergaud, on ne les voit pas mais on doit les entendre certainement parce que c'est une classe très dynamique que je suis allé saluer de l'autre côté de cette pièce, ce sont plutôt des demoiselles d'ailleurs, j'ai remarqué qu'il y a très peu de messieurs, il n'y a pas la parité là. On leur souhaite la bienvenue ainsi qu'à leur professeur Mme MENEGAIN ; ils viennent assister à notre conseil et s'imprégner ainsi de l'action publique.

J'en profite aussi pour saluer le départ en retraite d'Eric CHALAS qui a passé de nombreuses années au service des collectivités en général et de la nôtre en particulier. Il s'est beaucoup engagé sur les questions d'aménagement du territoire et du PRU ; donc il va partir en retraite après un parcours salué par tout le monde. Je salue son implication dans les quartiers et je lui souhaite une bonne retraite.

Je veux aussi féliciter Kader, le gardien d'immeuble de Planoise qui a fait 1 000 kilomètres depuis Marseille pour le Téléthon. C'est un très très bel exemple de courage, d'abnégation et d'engagement et c'est un bel exemple pour les jeunes.

Je voulais saluer aussi le nouveau président du Groupe UMP de notre Conseil Municipal, M. Jean-Marie GIRERD. Bien sûr je le complimente pour cette désignation ; je m'en félicite même car je sais son souci, dans le respect des convictions des uns et des autres, donc qui ne sont pas exactement les mêmes, quelquefois divergentes, mais je le remercie car je sais qu'il respectera les règles élémentaires des échanges qui doivent être constructifs pour nos concitoyens et donner ainsi une image positive de notre vie démocratique.

Je veux également mentionner qu'Eric ALAUZET est définitivement conforté dans son mandat de Député suite à la décision rendue en sa faveur par le Conseil Constitutionnel. Il concrétise donc ses engagements et j'ai reçu en début de semaine sa démission par écrit de ses fonctions de Conseiller Municipal. Il sera remplacé dès janvier par M. Jean-Noël FLEURY qui doit être présent ce soir dans la salle, que je tiens à saluer amicalement et que j'accueillerai donc officiellement au conseil de janvier.

Comme il faut toujours être fidèle à ses engagements, j'avais dit que je communiquerais régulièrement au sujet de la CIAT, la Commission d'Indemnisation à l'Amiable du Tramway. Je ne vais pas vous donner des noms mais des chiffres. A ce jour 66 dossiers ont été déposés + 1 suspendu parce qu'il manquait des pièces ; 23 dossiers sur 66, donc à peu près un tiers, ont été déclarés irrecevables, 12 dossiers sont en cours d'instruction (en cours d'analyse comptable ou de recevabilité), 30 dossiers ont conduit à indemnisation pour un montant total de 411 350,20 €. 20 commerçants ont donc été indemnisés à ce stade. Je tiens à souligner que les commerçants, lorsque toutes les pièces sont effectives, obtiennent leur versement en moyenne 3 mois après le dépôt du dossier. Je crois qu'on ne peut pas dire que l'on perd du temps. Comme nous l'avons dit, ce dispositif existe et apporte des réponses. Il y avait des doutes quant à son fonctionnement il y a quelque temps, je pense que ces doutes n'existent plus.

Je voudrais aussi, à propos de doutes, en profiter pour apporter un éclairage important et lever une ambiguïté : lors du dernier conseil municipal, des allégations ont été émises publiquement sur des propos négatifs qu'auraient tenus des représentants du BTP au sujet du tramway et de son impact économique notamment. Et bien aujourd'hui, je veux rétablir la vérité comme je m'y étais engagé d'ailleurs, je l'avais fait lors de notre dernière séance, mais au final chacun avait campé sur sa position. Aujourd'hui, je ne souhaite pas relancer la polémique, je ne souhaite même pas qu'il y ait de débat par rapport à cela mais je voulais simplement vous lire le texte que m'a fait parvenir M. PERRIN lui-même, qui est le Secrétaire Général de la Fédération Régionale des Travaux Publics. Il me demande, par un mail, de lire publiquement son droit de réponse et je vais donc m'exécuter :

*«Monsieur le Maire, Monsieur le Président,*

*Lors du Conseil Municipal du lundi 12 novembre dernier, vous avez fait part au Conseil des propos tenus par Gilbert JACQUOT, Président de la Fédération des Travaux Publics de Franche-Comté, lors du 1<sup>er</sup> Carrefour des Maires et élus locaux de Franche-Comté des 18 et 19 octobre à Micropolis, concernant l'apport positif du Tramway pour l'activité des travaux publics régionaux, notamment sur l'emploi en ce qu'ils nous permettent de maintenir nos effectifs et même de réussir des parcours d'insertion durables dans nos métiers.*

*Ces propos ont été contestés en séance par M. Jean ROSSELOT en invoquant une conversation sur le sujet qu'il aurait eue avec le Secrétaire Général de la Fédération, c'est-à-dire moi-même.*

*M. ROSSELOT m'a prêté des propos contestant l'intérêt du Tramway tant pour les entreprises que pour l'Agglomération.*

*Je tiens donc par le présent message à réagir solennellement et conteste de la manière la plus nette les assertions que M. ROSSELOT tient à m'attribuer à tout prix.*

*Je vous confirme donc que les propos tenus par Gilbert JACQUOT, Président de la Fédération, engagent bien évidemment la Fédération mais également son Secrétaire Général. Ils m'engagent d'autant plus que ce sont également ceux que je tiens publiquement en tant que Secrétaire Général, comme en atteste, je lis l'article paru dans la Presse Bisontine, publication au demeurant combien sérieuse puisqu'abondamment invoquée par M. ROSSELOT lui-même (copie jointe). Notre Fédération est engagée depuis 2009 sur le chantier du Tramway pour en faire avec vous et vos services un chantier exemplaire :*

- sur la sécurité, avec la mise en place de la formation obligatoire Sécurité Prévention Tram,*
- sur l'emploi, avec la mise en place de la charte pour la qualité de l'emploi et de l'insertion sur le Tram,*
- sur l'accès des entreprises locales à ce grand chantier régional et faire valoir leurs compétences à travailler aussi bien en surface qu'en profondeur.*

*Nos actes parlent pour nous. Nous n'avons rien à ajouter.*

*Nous vous remercions par avance, Monsieur le Maire, de bien vouloir diffuser ce «droit de réponse» auprès des membres de votre conseil et rétablir ainsi la vérité des faits.*

*Nous restons bien évidemment à la disposition des membres de votre conseil pour toute question complémentaire et leur faire part ainsi et directement des convictions qui sont les nôtres.*

*Bien respectueusement,*

*Le Secrétaire Général  
Sébastien PERRIN».*

Voilà, c'est un exercice d'information auquel je viens de me livrer, cela n'appelle aucun commentaire de ma part si ce n'est mon souhait toujours réitéré d'appeler au vrai débat démocratique,

dénué de notes populistes et démagogiques. Les raccourcis, les rumeurs -et j'en sais quelque chose à titre personnel, si vous voyez ce que je veux dire- les fausses vérités véhiculées sans cesse entachent notre vie démocratique, jettent le discrédit sur le travail des femmes et des hommes qui s'engagent en politique pour l'intérêt général. Je crois qu'il faut se garder de tout ceci parce que l'enjeu tout simplement dépasse nos propres personnes. Il est véritablement question ici de notre vie démocratique et de l'ardente nécessité pour nos concitoyens d'y participer activement. Pour moi donc la polémique est close. Je passerai bien entendu la parole à M. ROSSELOT mais je n'engagerai pas le débat là-dessus ce soir, ce n'est pas le sujet. Si M. ROSSELOT veut s'exprimer, je le laisserai bien volontiers mais pour moi la polémique est close. Ensuite nous passerons à l'ordre du jour. Monsieur ROSSELOT je vous donne la parole mais je précise bien que je n'engagerai pas le débat ensuite. Comme vous avez été cité, pas par moi mais par M. PERRIN, il est normal que je vous passe la parole.

**M. Jean ROSSELOT :** La réaction que vous avez eue quand j'ai parlé de cela la dernière fois, étant un des rares Conseillers Municipaux à avoir été questionner les entreprises, m'être intéressé à ce qu'elles faisaient lors de la rencontre entre les entreprises et les Maires, la manière dont vous avez réagi m'a laissé penser que vous trouveriez bien un moyen que je trouve assez lamentable d'exploiter politiquement ce que j'avais rapporté. Je trouve votre manière assez lamentable car vous avez dû aller dire que j'avais dit que les travaux publics n'y retrouvaient pas leur compte, attendez, attendez...

**M. LE MAIRE :** C'est public !

**M. Jean ROSSELOT :** Bien évidemment que les travaux publics n'y trouvent pas leur compte. Ce que M. PERRIN m'a dit, c'est ceci : du fait des travaux colossaux type changement de pont ou bien travaux en profondeur et tout, il y avait des entreprises qui n'étaient pas forcément de Franche-Comté. Et quand je suis allé au centre de maintenance, j'ai regardé les tableaux des entreprises, il y en avait la moitié qui n'étaient pas de notre département. Je n'ai jamais dit bien évidemment, il faudrait être fou pour le dire, qu'il n'y avait pas de rapport entre du travail pour les travaux publics et la construction d'un moyen de transport comme le Tram. Ce moyen de transport aurait été le BHNS, il y aurait eu plus d'entreprises locales encore impliquées. Je n'ai jamais dit que cela n'avait pas d'effets sur les transports publics, j'ai dit ce que m'a dit M. PERRIN, c'est que le type de transport choisi, le Tramway avec les travaux colossaux à faire, appelait des entreprises qui n'étaient pas toutes de la région, voilà ce que j'ai dit...

**M. LE MAIRE :** Vous voulez que je sorte l'enregistrement ?

**M. Jean ROSSELOT :** J'ai bien vu à la manière dont vous réagissiez que vous alliez courir dire ce que je n'ai pas dit. Il y a des nuances à respecter Monsieur le Maire et on ne travestit pas les propos pour en faire de la choucroute politique ensuite.

**M. LE MAIRE :** J'ai dit que je ne commenterai pas, simplement, et c'est désormais l'intérêt de l'internet, c'est que tout est enregistré, chacun pourra le vérifier. Je n'ai pas à polémiquer Monsieur. Je sais d'abord que les entreprises, pour la plupart, sont des entreprises locales qui ont leur siège à Besançon, Chemaudin ou Franois. Il y a aussi quelques entreprises nationales bien sûr mais ce n'était pas cela le sujet. J'ai dit que je ne polémiquerais pas et je ne polémiquerai pas. Je vous ai lu la déclaration de M. PERRIN, si vous n'êtes pas d'accord, vous irez le voir. Je n'ai aucun moyen de pression, je souhaite simplement rétablir la vérité et que l'on sache bien dans cette enceinte que je répondrai toujours lorsque l'on dit des choses fausses et que l'on diffuse des fausses rumeurs, la dernière en date -Monsieur ROSSELOT, calmez-vous, vous n'avez plus la parole- étant que l'on n'a plus d'argent, qu'on a acheté des rails rouillés ! L'acier rouille lorsqu'on le met à la pluie et au froid, tous les rails rouillent, même les rails neufs que nous avons achetés car nous avons les moyens d'acheter des rails neufs, et lorsqu'un tram passe dessus une ou deux fois les rails redeviennent brillants mais ils rouilleront à nouveau lorsqu'il pleuvra. Cela montre bien qu'il y a quand même une entreprise qui n'est pas le fait du Conseiller Municipal qui vient de parler mais une entreprise globale de déstabilisation, de mensonges et de rumeurs à titre professionnel, à titre personnel que je démens formellement. Je n'en dirai pas plus mais raconter des choses comme ça, c'est vraiment assez extraordinaire».

Dont acte.